

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	2 896 815		2 896 815	2 795 558		101 257	3.62
Production vendue de services	1 015		1 015	750		265	35.33
Chiffre d'affaires NET	2 897 830		2 897 830	2 796 308		101 522	3.63
Production stockée			9 800	9 800		19 600	200.00
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				1 278		1 278	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 794	8 067		2 727	33.80
Autres produits			2	58		56	96.02
Total des Produits d'exploitation (I)			2 918 426	2 795 911		122 515	4.38
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			797 425	678 493		118 931	17.53
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			33 830	959		34 789	NS
Autres achats et charges externes *			1 183 504	1 193 581		10 077	0.84
Impôts, taxes et versements assimilés			20 841	15 101		5 740	38.01
Salaires et traitements			568 334	522 706		45 628	8.73
Charges sociales			156 860	163 063		6 203	3.80
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			28 935	41 507		12 573	30.29
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			11	46		36	77.30
Total des Charges d'exploitation (II)			2 789 739	2 613 539		176 201	6.74
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			128 686	182 372		53 686	29.44
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		549		987	438	44.34
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		549		987	438	44.34
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		4 402		1 138	3 264	286.69
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		4 402		1 138	3 264	286.69
2. Résultat financier (V-VI)		3 853		151	3 701	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		124 834		182 221	57 387	31.49
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				1 867	1 867	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		28 214			28 214	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		28 214		1 867	26 347	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		940		115	825	717.29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		11 374			11 374	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		12 313		115	12 198	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		15 900		1 752	14 149	807.65
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		31 019		44 399	13 380	30.14
Total des produits (I+III+V+VII)		2 947 189		2 798 764	148 424	5.30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 837 474		2 659 191	178 283	6.70
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		109 715		139 574	29 858	21.39

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ATP ENVIRONNEMENT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 80 000 €
SIEGE SOCIAL : ZONE ARTISANALE - LES PLAINES DU LOGISSON
04180 VILLENEUVE

RCS MANOSQUE 488 663 071

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 3 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Et le trois février,
A 15 heures,

Les associés de la société ATP ENVIRONNEMENT, société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros divisé en 8 000 actions de 10 euros, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par la Présidente.

Sont présents ou représentés :

- La société ASCOE,
propriétaire de cinq mille six cents actions, ci 5 600
actions
- La société MACLAFAN,
propriétaire de mille six cents actions, ci 1 600
actions
- La société CEMECA,
propriétaire de huit cents actions, ci 800
actions

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Emmanuel THEVENET, représentant la SAS ASCOE, présidente associée.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Les copies des lettres de convocation,
- Le rapport de gestion de la Présidente,
- Le rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de Commerce,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- Le texte des résolutions proposées.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion de la Présidente sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des comptes annuels et quitus à la Présidente et au Directeur général,
- Affectation du résultat,
- Examen du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion de la Présidente et de son rapport sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Enfin le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes ne comportent pas de dépenses visées par les articles 39-4 et 223 quater du C.G.I. et ayant fait l'objet d'une réintégration au résultat fiscal.

En conséquence, elle donne à la Présidente et à la Directrice Générale quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 109 715 €, décide de l'affecter comme suit :

Bénéfice de l'exercice	109 715 euros
Prélèvement sur le poste « <i>Autres réserves</i> » Ramené à 213 289 €	70 285 euros
Sommes distribuables	180 000 euros
A titre de dividendes aux associés	180 000 euros

PA  

Soit 22,50 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais réglementaires.

Il est précisé que le montant éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 180 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices se présentent comme suit :

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2019	Néant	-
31/12/2020	282 151,89 € Soit 65,80 € par titre	0 €
31/12/2021	AGOA du 09/06/2022 100 000 € Soit 12,50 € par titre AGOE du 18/01/2021 244 238 € Soit 30,53 € par titre	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Après avoir entendu chaque associé, l'Assemblée générale prend acte que la société MACLAFAN, associée, demande expressément et définitivement à renoncer à percevoir son dividende à hauteur 16 000 € au profit de la société ATP ENVIRONNEMENT et que la société ASCOE, associée, demande expressément et définitivement à renoncer à son dividende à hauteur de 66 000 € au profit de la société ATP ENVIRONNEMENT.

En conséquence, l'Assemblée générale arrête l'affectation définitive des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022 comme suit :

Bénéfice de l'exercice 109 715 euros

A titre de dividendes aux associés 98 000 euros

Répartis comme suit :

A ASCOE	60 000 €
A CEMECA	18 000 €
A MACFLAN	20 000 €

Soit 22,50 euros par action

Solde 11 715 euros

Au poste « Autres réserves »

Dont le solde passera ainsi à 295 289 euros

PA  

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisée et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et les associés ou leurs mandataires.

La SAS ASCOE
Président - Associée
Représentée par son Président
Emmanuel THEVENET



La SAS MACLAFAN
Associée – Directrice générale
Représentée par son Président
Philippe TOUTAIN



La SAS CEMECA
Associée
Représentée par son Président
Joao Carlos PINTO ARAUJO



ATP ENVIRONNEMENT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 88 000 €
SIEGE SOCIAL : ZONE ARTISANALE - LES PLAINES DU LOGISSON
04180 VILLENEUVE

—
RCS MANOSQUE 488 663 071
—

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chers Associés,

Je vous ai convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et de ses perspectives d'avenir. A cette occasion, les comptes dudit exercice seront soumis à votre approbation.

Les convocations à la présente assemblée vous ont été adressées dans les formes et délais prévus par la loi et les statuts de la société et tous les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires vous ont été communiqués ou tenus à votre disposition, au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Par ailleurs, je suis à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis suivant les mêmes règles de présentation et méthodes d'évaluation que celles retenues pour l'exercice précédent.

EXAMEN DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ – EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

La Société poursuit son activité en matière d'« *aménagement paysagers, génie végétal, travaux en rivières et cours d'eau, travaux forestiers, travaux publics, travaux de maçonnerie, achat et vente de terrains et maisons* ».

L'activité et les résultats de notre société au cours de cet exercice social, d'une durée de 12 mois, se présentent comme suit :

Résultat d'exploitation

L'activité durant l'exercice se traduit par un chiffre d'affaires de 2 897 030 € contre 2 796 308 € lors de l'exercice précédent, soit une variation de 3,63 % et le total des produits d'exploitation s'élève à 2 918 426 € contre 2 795 911 € lors de l'exercice précédent, soit une variation de 4,38 %, après prise en compte de la production stockée pour 9 800 € contre -9 800 € lors de l'exercice précédent et des autres produits pour 2 € contre 58 € lors de l'exercice précédent.



Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 789 739 € contre 2 613 539 € lors de l'exercice précédent, soit une variation de 6,74 %, dont 28 935 € de dotations d'exploitation aux amortissements contre 41 507 € lors de l'exercice précédent, soit une variation de -30,29 %, faisant ainsi ressortir un résultat d'exploitation bénéficiaire de 128 686 € contre un résultat d'exploitation bénéficiaire de 182 372 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -29,44 %.

Résultat financier et résultat courant avant impôt

Le total des produits financiers s'élève à 549 € contre 987 € lors de l'exercice précédent, soit une variation de -44,34 %, et le total des charges financières s'élevant à 4 402 € contre 1 138 € lors de l'exercice précédent, et compte tenu d'un résultat financier déficitaire de -3 853 € contre -151 € lors de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice est bénéficiaire de 124 834 €, contre un résultat courant avant impôt bénéficiaire de 182 221 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -31,49 %.

Résultat exceptionnel et résultat net comptable

Compte tenu des produits exceptionnels s'élevant à 28 214 € contre 1 867 € lors de l'exercice précédent, et après comptabilisation des charges exceptionnelles qui s'élèvent globalement à 12 313 € contre 115 € lors de l'exercice précédent, et d'un impôt sur les sociétés s'élevant à 31 019 € contre 44 399 € lors de l'exercice précédent, soit une variation de -30,14 %, les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 109 715 €, contre un bénéfice net comptable de 139 574 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -21,39 %.

Situation de la société

Le total de l'actif immobilisé net ressort à 400 591 €.

Le total de l'actif circulant s'élève à 1 458 555 €, comprenant également 795 891 € de disponibilités.

Les acquisitions auxquelles il a été procédé au cours de cet exercice représentent un investissement de 134 727 €.

Les sorties d'actif se sont élevées en valeur comptable brute à 52 850 €.

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 481 289 € et se décomposent comme suit :

	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
Capital social	80 000 €	80 000 €
Prime d'émission, de fusion, d'apport	0 €	0 €
Ecart de réévaluation	0 €	0 €
Réserve légale	8 000 €	8 000 €
Réserves statutaires ou contractuelles	0 €	0 €
Réserves règlementées	0 €	0 €

Autres réserves	283 574 €	244 000 €
Report à nouveau	0 €	0 €
Résultat de l'exercice	109 715 €	139 574 €
Subventions d'investissement	0 €	0 €
Provisions réglementées	0 €	0 €
Capitaux propres	481 289 €	471 574 €

Le total des emprunts et dettes inscrits au passif du bilan s'élève à 1 365 858 €.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 26 personnes, contre 20 personnes pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la société s'élevait à 1 859 146 €, contre 1 528 077 € au titre de l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 109 715 €, qu'il vous est proposé d'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	109 715 euros
Prélèvement sur le poste « <i>Autres réserves</i> » Ramené à 213 289 €	70 285 euros
Sommes distribuables	180 000 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 22,50 euros par action	180 000 euros

Le dividende serait mis en paiement au siège social dans les délais réglementaires.

Nous vous précisons que le montant éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élèverait à 180 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 301 289 €.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions légales, il est porté à votre connaissance que les distributions intervenues depuis la constitution de la société s'établissent ainsi :

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2019	Néant	-
31/12/2020	282 151,89 € Soit 65,80 € par titre	0 €
31/12/2021	AGOA du 09/06/2022 100 000 € Soit 12,50 € par titre AGOE du 18/01/2021 244 238 € Soit 30,53 € par titre	0 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il vous est signalé qu'aucune somme concernant des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été réintégrée dans le résultat fiscal.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Evénements significatifs survenus au cours de l'exercice

Il est rappelé que par acte sous seing privé en date du 14 janvier 2022, la société ASCOE a cédé 800 actions détenues dans la Société à la société CEMECA, représentant 10 % du capital social.

Modifications statutaires

Aucune modification statutaire n'a été décidée au cours de l'exercice.

Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la date de la clôture.

Activité en matière de recherche et de développement

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre société envisage d'augmenter son capital afin d'intégrer des collaborateurs clés et de renforcer ses équipes.

L'intégration de Monsieur BOURG dans les équipes ATP est l'enjeu majeur de ce début d'année 2023, certains chantiers obtenus l'année dernière sont désormais sous sa direction et il est à noter l'obtention de nouveaux chantiers pour le compte de nouveaux clients du fait de son implication.

Ces éléments permettent d'être confiant pour l'évolution vers laquelle tend ATP ENVIRONNEMENT et notamment son développement dans le département des bouches du Rhône. Le carnet de commande est encourageant pour le premier semestre mais doit être complété pour l'automne.

La recherche de nouveaux employés est le fil rouge de l'année 2023 au vu de nos objectifs d'évolution et de la conjoncture actuelle.

Nous continuerons toutefois à privilégier une gestion prudente de nos frais généraux.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et espérons que vous voudrez bien donner à vos dirigeants quitus de leurs gestions pour l'exercice écoulé.

Fait à VILLENEUVE
Le 17 janvier 2023

La Présidente
SAS ASCOE
Représentée par son Président
Emmanuel THEVENET

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop followed by a vertical line and a horizontal stroke.

ATP ENVIRONNEMENT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 80 000 €
SIEGE SOCIAL : ZONE ARTISANALE - LES PLAINES DU LOGISSON
04180 VILLENEUVE

RCS MANOSQUE 488 663 071

EXTARIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 FEVRIER 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

(...)

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices se présentent comme suit :

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2019	Néant	-
31/12/2020	282 151,89 € Soit 65,80 € par titre	0 €
31/12/2021	AGOA du 09/06/2022 100 000 € Soit 12,50 € par titre AGOE du 18/01/2021 244 238 € Soit 30,53 € par titre	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

(...)

En conséquence, l'Assemblée générale arrête l'affectation définitive de l'exercice clos le 31 décembre 2022 comme suit :

Bénéfice de l'exercice 109 715 euros

A titre de dividendes aux associés 98 000 euros

PA  

Répartis comme suit :

A ASCOE	60 000 €
A CEMECA	18 000 €
A MACFLAN	20 000 €

Soit 22,50 euros par action

Solde

11 715 euros

Au poste « *Autres réserves* »

Dont le solde passera ainsi à 295 289 euros

Certifié conforme
La Présidente
ASCOE
Représentée par
Emmanuel THEVENET



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	12 587	5 931	6 656	9 990	3 334	33.37
	Fonds commercial (1)	210 000		210 000	210 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	621 957	489 722	132 234	18 963	113 271	597.31
	Autres immobilisations corporelles	168 631	152 304	16 327	31 845	15 518	48.73
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	24 701		24 701	24 701		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	10 673		10 673	10 673		
Total II		1 048 548	647 957	400 591	306 172	94 419	30.84
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	36 661		36 661	70 492	33 830	47.99
	En-cours de production de biens	30 000		30 000	20 200	9 800	48.51
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	555 849		555 849	413 772	142 077	34.34
	Autres créances	42 170	2 016	40 154	67 884	27 730	40.85
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	795 891		795 891	649 135	146 756	22.61
	Charges constatées d'avance (3)				422	422	100.00
	Total III	1 460 571	2 016	1 458 555	1 221 905	236 651	19.37
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 509 119	649 973	1 859 146	1 528 077	331 070	21.67

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

10 673

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 80 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	80 000		80 000			
	Réserves						
	Réserve légale	8 000		8 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	283 574		244 000		39 574	16.22
	Report à nouveau						
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		109 715		139 574		29 858	21.39
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I		481 289		471 574		9 715	2.06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	12 000		12 000			
	Total III	12 000		12 000			
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	414 831		435 690		20 859	4.79
	Concours bancaires courants			282		282	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	1 207		117		1 090	934.62
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	498 074		297 547		200 527	67.39
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	189 919		188 948		971	0.51
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	14 040		17 210		3 170	18.42
	Produits constatés d'avance (1)	247 787		104 710		143 077	136.64
Total IV		1 365 858		1 044 503		321 355	30.77
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 859 146		1 528 077		331 070	21.67

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 066 385648 189